

# Si on supprimait les communes ?

**RÉFORME TERRITORIALE.** François Hollande veut créer des superrégions et effacer peu à peu les départements. Il ne touche pas aux communes, un tabou national, mais terriblement coûteux.

■ On en parle depuis le général de Gaulle. La réforme territoriale s'esquisse enfin. Création de superrégions, effacement lent des départements, le passage à l'acte du chef de l'Etat est salué. Mais les communes ? Rien ou presque. Pourtant, les faiblesses de notre tissu municipal ne sont plus à démontrer. Eparpillement, inégalités de l'accès aux services publics et médicaux, gouffre financier... Les quelques syndicats ou communautés urbaines ont permis d'en rationaliser la gestion mais ils ont ajouté une feuille à un empilement institutionnel déjà épais. Alors pourquoi pas révolutionner la carte de France immuable depuis des siècles en ramenant à quelques milliers nos 36 000 villes et villages ? Ni simple ni souhaitable, s'écrient nos édiles. Car notre géographie, c'est aussi notre histoire. J. A.

OUI

**Agnès Verdier-Molinié.** Directrice de la Fondation iFRAP, la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques. Auteur, de « 60 Milliards d'économies ! Oui... mais tous les ans », aux Editions Albin Michel en 2013.

« Nous proposons de fusionner les communes et les intercommunalités »

Agnès Verdier-Molinié

NON

**Philippe Laurent.** Maire UDI de Sceaux (Hauts-de-Seine). Vice-président de l'Association des maires de France. Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT). A été auparavant conseil auprès des collectivités locales.

« Comment ferait-on pour s'occuper des enfants (...) ou des personnes âgées ? »

Philippe Laurent

## Le débat

La réforme dévoilée cette semaine par François Hollande touche-t-elle aux vrais problèmes ?

**AGNÈS-VERDIER MOLINIÉ.** La suppression d'un certain nombre de régions est une idée qui va dans le bon sens. Mais, à elle seule, elle ne permettra pas 12 Mds€ d'économies. A la Fondation iFRAP, nous avons évalué que le passage de 22 à 12 ou 14 régions ne permettra à terme d'économiser que 1,8 Md€. La fusion de régions est donc loin d'être le vivier d'économies le plus important. Si on veut mener une réforme territoriale de fond, il faut certes réduire le nombre de régions et supprimer les conseils généraux, comme l'a annoncé le président de la République, mais aussi et surtout revoir l'organisation de ce que l'on appelle le « bloc communal » (*les communes et les intercommunalités*). Avec cette « spécificité » des 36 700 communes, la France regroupe 40 % des communes de l'UE pour une population de 13 % de l'Union. Au sein des 130 Mds€ dépensés chaque année par les communes et « interco » se situent 5 Mds€ d'économies potentielles. Et il ne suffira pas d'augmenter le nombre d'habitants des interco pour aller chercher ces économies. Notre proposition est de fusionner les communes et les interco en 5 000 « supercommunes » d'au moins 5 000 habitants.

**PHILIPPE LAURENT.** Je ne suis pas d'accord avec M<sup>me</sup> Verdier-Molinié. Tout d'abord, sur la réforme présentée par François Hollande. Je pense qu'elle ne prend pas le problème par le bon bout. Avant de parler des institutions, il faut s'interroger sur le rôle, les fonctions et les missions de l'ensemble des partenaires, c'est-à-dire l'Etat, les départements, les communes... Et sur ce qu'attendent vraiment les citoyens. C'est à partir de ce diagnostic, qui est avant tout politique, que l'on peut tenter de reconfigurer notre organisation territoriale. Second point sur lequel je suis en désaccord, c'est le rôle des communes et,



Paris, mercredi. Agnès Verdier-Molinié et Philippe Laurent estiment qu'une des solutions pourrait être de passer de 35 à 39 heures dans la fonction publique. (LP/Jean-Baptiste Quentin.)

si je comprends bien, leur responsabilité dans les déficits publics. J'estime que la palme de la gabegie revient à l'Etat. Ses actions qui sont censées être normatives et redistributrices sont devenues au fil des décennies, très désordonnées. C'est lui qui revient le plus cher aux finances publiques, et non les communes. Prenez l'Education nationale où des décisions prises au niveau étatique ont des répercussions très onéreuses sur le terrain et les budgets locaux.

**Certains préconisent de supprimer des milliers**

**de communes et des milliers d'emplois de fonctionnaires...**

**A.V.-M.** Effectivement. Car aucune réforme efficace ne se fera sans toucher au personnel. La masse salariale représente 20 % du budget des collectivités locales (50 % des dépenses de fonctionnement dans les communes). L'Etat n'a transféré ces dernières années aucune compétence aux communes mais, curieusement, leur masse salariale est passée de 23 Mds€ en 2000 à 34 Mds€ en 2012, un milliard de dérive par an ! Et dire que c'est l'augmentation du nombre de cré-

ches qui génère cette dérive est faux : le médico-social ne représente que 4 % des agents des communes soit 58 000. Notre proposition est de ne pas remplacer, d'ici à 2022, 363 000 postes dans la fonction publique locale dont 290 000 au niveau communal. Mais il ne sera pas question de licencier. Il suffira de ne pas renouveler pendant cinq ans les départs à la retraite, puis pendant trois ans d'en renouveler un sur deux.

**P.L.** Je m'oppose catégoriquement à l'idée que les fonctionnaires territoriaux et notamment municipaux

ne feraient que coûter ! Pour leur grande majorité, ce sont eux qui assurent les services à la population. En outre, si leur nombre a augmenté, c'est que l'Etat a transféré aux communes de nombreuses catégories de personnel, dans les lycées, les collèges... Comment ferait-on sans eux pour s'occuper des enfants dans les crèches ou des personnes âgées ? On peut aussi les transférer au privé. J'ai plus de trente ans d'expérience d'élu local et j'ai pu constater que ce n'était pas la panacée. A Sceaux, nous avons, par exemple, « municipalisé » le cinéma et faisons des économies par rapport à une sous-traitance. Ce n'est pas — ou rarement — la mauvaise gestion des communes qu'il faut stigmatiser. Il faut remonter la chaîne des décisions et savoir ce que politiquement, au niveau de la nation, on veut faire dans des domaines aussi fondamentaux que le social, l'éducation... des domaines qui ont des applications au niveau des départements et des communes et des répercussions sur leurs finances.

**Vous n'êtes même pas favorable à un regroupement de communes en syndicat ou à la fusion de certaines d'entre elles ?**

**P.L.** Pourquoi pas. Un syndicat de communes permet la mise en commun de moyens. Les fusions peuvent être pertinentes, à condition qu'elles se fassent sur la base du volontariat.

**A.V.-M.** C'est-à-dire jamais...

**P.L.** Mais il n'y a rien d'anormal à cela. Chacune a des activités à gérer, des missions à remplir sur son propre territoire.

**Est-ce que geler les salaires, comme cela vient d'être décidé pour certains fonctionnaires, ou augmenter le temps de travail des agents seraient des réformes utiles ?**

**A.V.-M.** Geler les salaires n'est pas suffisant dans la situation budgétaire de la France. En revanche, lutter contre l'absentéisme en rétablissant un ou des jours de carence en cas de maladie permettrait de très importantes économies (rien que dans les communes, 2 Mds€). Pourquoi parle-t-on toujours de productivité des entreprises et jamais de productivité des services publics ? En parallèle du non-renouvellement des départs en retraite, il faudra penser à revenir sur les 35 heures comme de plus en plus d'entreprises le font. Avec un retour aux 39 heures dans les trois fonctions publiques, on générerait l'équivalent de travail de 500 000 pleins-temps.

**P.L.** Passer de 35 à 39 heures, pourquoi pas ? Je ne suis pas opposé non plus au jour de carence. Mais, attention ! Il faut éviter de stigmatiser les fonctionnaires territoriaux et les fonctionnaires en général. Ce sont eux qui assurent les services au quotidien pour la plupart de nos concitoyens, notamment ceux qui sont en difficulté. Il faut chercher à les mobiliser. Sinon, c'est un mailon important de notre société qui pourrait se fragiliser et, dans les conditions sociales actuelles, ce n'est vraiment pas souhaitable.

Propos recueillis par JANNICK ALIMI